



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions\Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

NA
Manitoba

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent
les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Victory Building/Édifce Victory
Room 310/pièce 310
269 Main Street/269 rue Main
Winnipeg
Manitoba
R3C 1B3

Title - Sujet Services d'un agent de brevets	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01R11-20S009/A	Date 2020-07-28
Client Reference No. - N° de référence du client 01R11-20S009	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier WPG-9-42097 (113)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-113-11050	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2020-07-12	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-08-07	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chubey, Karen	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg113
Telephone No. - N° de téléphone (204) 291-5928 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Services d'un agent de brevets

La modification n° 2 vise à répondre aux questions suivantes :

QUESTION 1

TPSGC exige-t-il que tous les membres de l'équipe proposée aient obtenu la cote de sécurité requise (cote de fiabilité) avant la présentation de notre proposition?

RÉPONSE 1

Non. Toutefois, avant l'envoi de l'offre à commandes, l'organisation et les personnes qui doivent avoir accès aux lieux de travail classifiés ou dont l'accès est réglementé doivent satisfaire aux exigences relatives à la sécurité définies dans la DOC (voir l'extrait à titre de référence ci-après et la version intégrale de la DOC).

“PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

6.1 Exigences relatives à la sécurité

1. Les conditions suivantes doivent être respectées avant l'émission de l'offre à commandes :
 - (a) L'offrant doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7A – Offre à commandes.
 - (b) Les individus proposés par l'offrant et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 7A – Offre à commandes.
 - (c) L'offrant doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé.
 - (d) Le lieu proposé par l'offrant pour la réalisation des travaux et la sauvegarde des documents doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité précisées à la Partie 7A – Offre à commandes.
 - (e) L'offrant doit fournir l'adresse des lieux proposés pour la réalisation des travaux et la sauvegarde des documents, tel qu'indiqué à la section IV de la Partie 3 – Renseignements supplémentaires.
2. On rappelle aux offrants d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'émission de l'offre à commandes, pour permettre à l'offrant retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion du responsable de l'offre à commandes.
3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les offrants devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité des contrats](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.htm) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.htm>).

QUESTION 2

Si certains des membres de l'équipe proposée n'ont pas la cote de sécurité requise au moment de la présentation de notre proposition, TPSGC aidera-t-il l'offrant à accélérer le processus de demande? Nous croyons comprendre que seules les demandes urgentes sont traitées en raison de la COVID et que le traitement de nos demandes sera donc retardé indéfiniment.

RÉPONSE 2

À compter de la date à laquelle la présente modification est affichée

Le Programme de sécurité des contrats de Services publics et Approvisionnement Canada continue de traiter les demandes. Toutefois, il traite en priorité les demandes liées directement aux interventions dans le contexte de la COVID-19 et aux exigences opérationnelles pour maintenir les services essentiels du gouvernement du Canada. En conséquence, les délais de traitement des autres demandes pourraient être plus longs qu'à l'habitude.

Le site suivant renferme des renseignements sur le traitement des attestations de sécurité :

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html>

QUESTION 3

En ce qui concerne le point 3 de l'article 7.2.1 – L'entrepreneur NE DOIT PAS utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données au niveau PROTÉGÉ tant que le PSC, TPSGC ne lui en aura pas donné l'autorisation par écrit. Lorsque cette autorisation aura été délivrée, ces tâches pourront être exécutées au niveau PROTÉGÉ B :

Si l'offrant a déjà obtenu une attestation de vérification d'organisation désignée et une cote de protection des documents approuvée au niveau PROTÉGÉ B, peut-il utiliser ses propres systèmes de gestion pour sauvegarder les documents à l'interne et accorder l'accès uniquement aux membres de son équipe qui ont la cote de sécurité requise, ou y a-t-il un processus d'approbation distinct à obtenir de TPSGC avant de commencer les travaux?

RÉPONSE 3

Le site dont l'adresse est indiquée dans la réponse 2 renferme des renseignements sur la sécurité. Vous pouvez communiquer avec le centre de service à la clientèle du Programme de sécurité des contrats (<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/ccapsc-ccsc-fra.html>) pour obtenir des précisions sur les dispositions applicables à leur organisation.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES